

Commission des parcs du Niagara

RAPPORT DE LA DIRECTION

La direction de la Commission des parcs du Niagara est responsable de la préparation des états financiers afférents.

Elle a dressé ces états financiers conformément aux principes comptables généralement acceptés au Canada. Ces états financiers ne sont pas précis étant donné qu'ils comportent certains montants fondés sur des estimations et des jugements faits par la direction. Celle-ci a établi ces montants de façon raisonnable pour s'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement à tous égards importants.

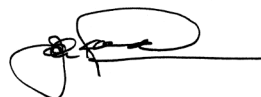
La Commission utilise un système de contrôle comptable et administratif interne conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est pertinente, fiable et exacte, et que l'actif de la Commission est comptabilisé de manière appropriée et fait l'objet d'une protection suffisante.

La Commission est responsable pour s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière et sont les ultimes responsables de l'examen et de l'approbation des états financiers.

La Commission se réunit périodiquement avec la direction pour discuter des mécanismes de contrôle interne du processus d'information financière, de questions de vérification et d'information

financière, et pour s'assurer que chaque partie s'acquitte comme il se doit de ses responsabilités.

Les états financiers ont été vérifiés par Crawford, Smith et Swallow, comptables agréés, s.r.l., vérificateurs externes, selon les normes de vérification généralement acceptées au Canada, au nom de la Commission, du Ministre du Tourisme et Récréatif et du vérificateur général. Crawford, Smith et Swallow, comptables agréés, s.r.l., ont eu un accès entier et sans entraves aux registres de la Commission.



John A. M. Kernahan

Directeur général

Le 15 décembre 2006



Neil McDougall, CMA

Directeur administratif, Services Corporatifs

Le 15 décembre 2006

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

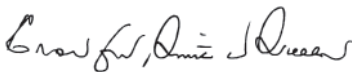
À la Commission des parcs du Niagara, au Ministre du Tourisme et au vérificateur général

Conformément à la Loi sur les parcs du Niagara, laquelle indique que la Commission des parcs du Niagara, un organisme de la Couronne, fait l'objet d'une vérification par le vérificateur provincial ou par un vérificateur général par le lieutenant-gouverneur en conseil, nous avons vérifié le bilan de la Commission des parcs du Niagara au 31 octobre 2006 et les états d'exploitation, de l'avoir et des mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues Canadien. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des

montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Commission au 31 octobre 2006 les résultats de son fonctionnement et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.



Crawford, Smith et Swallow

Chartered Accountants LLP

Le 15 décembre 2006, Niagara Falls, Ontario

ÉTAT 1

<i>(dans des milliers de dollars)</i>		
Actif	2006	2005
	\$	\$
Actif à court terme		
Encaisse	3 768	7 722
Comptes débiteurs	2 257	1 946
Stocks		
Articles vendables	3 432	3 531
Fournitures d'entretien et autres	1 215	1 115
Frais payés d'avance	480	529
	11 152	14 843
Immobilisations - notes 2 et 3	133 005	131 828
	144 157	146 671
Passif et avoir		
Passif et avoir		
Comptes créditeurs	5 646	6 496
Traitements et salaires dûs	1 854	1 800
Portion actuelle du financement à long terme	1 109	1 339
	8 609	9 635
Financement à long terme - note 3	3 008	4 022
Prestations après-mandat - note 4	3 294	3 116
Engagements - note 6		
Faux frais - note 7		
Avoir – État 2	129 246	129 898
	144 157	146 671

Voir notes afférentes

Signataires au nom de la Commission :





Président

Commissaire

ÉTAT 2

	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
	2006	2005
	\$	\$
Avoir au début de l'exercice	129 898	126 817
Revenu net (Perte) pour l'année - État 3	(652)	3 081
Avoir à la fin de l'exercice	129 246	129 898

Voir notes afférentes

ÉTAT 3

	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
	2006	2005
	\$	\$
Recettes		
Boutiques de cadeaux, restaurants et attractions	68 113	69 871
Loyers fanciers	5 914	5 806
Commissions, locaux et frais	3 971	3 067
Différence de change nette sur devises américaines	460	472
Gain (perte) net sur la vente d'actifs immobilisés	(3)	33
Recettes diverses	202	43
	78 657	79 292
Charges		
Boutiques de cadeaux, restaurants et attractions		
Coût d'acquisition des articles vendus	12 733	13 497
Frais d'exploitation	31 075	29 723
Entretien	13 178	11 977
Frais généraux et d'administration	9 819	10 140
Marketing et publicité	3 860	3 087
	70 665	68 424
Revenu net pour l'année, avant les articles non notés	7 992	10 868
Autres articles		
Dépense d'intérêt - nette - note 8	305	277
Dépréciation - note 9	8 339	7 510
	8 644	7 787
Revenu net (Perte) pour l'année	(652)	3 081

Voir notes afférentes

Mouvements de trésorerie ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2006

ÉTAT 4

	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
	2006	2005
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Revenu net (perte) pour l'année	(652)	3 081
Imputations aux recettes ne nécessitant aucun décaissement		
- avantages postérieurs à l'emploi	376	345
- amortissement	8 339	7 510
- perte (augmentation) net sur la vente d'actifs immobilisés	216	(33)
	8 279	10 903
Écart net des soldes des fonds de roulement en nature lié à l'exploitation - note 11	(1 059)	3 288
Fonds découlant des activités d'exploitation	7 220	14 191
Activités d'investissement		
Aquisitions d'actifs immobilisés - note 11	(9 764)	(10 352)
Produits de la vente d'actifs immobilisés	32	37
Fonds utilisés pour les activités d'investissement	(9 732)	(10 315)
Activités de financement		
Augmentation nette (baisse) dans le financement à long terme	(1 244)	5 211
Dépenses monétaires liées aux avantages postérieurs à l'emploi	(198)	(205)
Fonds fournis (utilisés) par les activités de financement	(1 442)	5 006
Augmentation (baisse) de la position de trésorerie	(3 954)	8 882
Postition de trésorerie (déficience) au début de l'exercice	7 722	(1 160)
Postition de trésorerie (déficience) à la fin de l'exercice	3 768	7 722

Voir notes afférentes

Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2006

1. Principales conventions comptables

Méthode comptable

Les états financiers de la Commission des Parcs du Niagara (la « Commission ») sont les représentations de la gestion dressées conformément aux principes comptables généralement acceptés au Canada et uniformément appliqués. Vu qu'une détermination précise de nombreux éléments d'actif et de passif est fonction d'événements futurs, la préparation d'états financiers périodiques repose nécessairement sur des estimations et des approximations. Celles-ci ont été faites à partir d'un jugement consciencieux exercé en tenant compte de l'information disponible. De l'avis de la direction, les états financiers ont été dressés de façon appropriée dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-dessous :

Stocks

Les inventaires de marchandise vendable sont valorisés à un prix au-dessous de la moyenne et de la valeur nette réalisable.

Immobilisations

Toutes les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. La comptabilisation de l'amortissement est linéaire, à des taux de 2,5 à 33 pour cent pour les bâtiments, la voirie et les structures, de 10 à 33 pour cent pour le matériel et les fournitures et de 8 à 33 pour cent pour les véhicules.

Traduction des unités monétaires étrangères

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens. Les actifs et les passifs à dénominations étrangères sont traduits aux taux de change en vigueur au moment de la date du bilan financier. Les actifs et les passifs qui ont été traduits sont reflétés dans les salaires nets de la période.

2. Immobilisations

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	(dans des milliers de dollars)	
			2006 \$	2005 \$
Terrain	13 555	—	13 555	13 555
Améliorations de terrain	17 135	—	17 135	17 091
Bâtiments, voirie et structures	152 178	63 531	88 647	89 966
Matériel et mobilier	34 174	24 241	9 933	9 625
Véhicules	9 478	7 561	1 917	730
	226 520	95 333	131 187	130 967
Travaux d'immobilisations en cours	1 818	—	1 818	861
	228 338	95 333	133 005	131 828

Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2006

3. Financement à long terme

(dans des milliers de dollars)

	2006	2005
	\$	\$
Le prêt à terme et à taux fixe qui exige des paiements au capital de 1 000 000 \$ par année, porte un intérêt de 4,01% jusqu'en décembre, 2009	4 000	5 000
La Commission a une obligation sous les prêts de capital, portant un intérêt nul, de faire un paiement unique de 81 363 \$ jusqu'au mois novembre, 2006, sécurisé par l'équipement avec la valeur nette intrinsèque de 243 607 \$	81	298
La Commission a une obligation sous les prêts de capital, portent un intérêt nul, de faire des paiements mensuels de 2 779 \$ jusqu'au mois de mars, 2007, sécurisé par l'équipement avec un valeur nette intrinsèque de 58 722 \$	13	44
La Commission a une obligation sous les prêts de capital, portent un intérêt nul, de faire des paiements mensuels de 875 \$ jusqu'au mois de septembre, 2007, sécurisé par l'équipement avec un valeur nette intrinsèque de 20 705 \$	9	19
La Commission a une obligation sous le contrat de location-adquisition, qui porte un intérêt nul, qui exige des paiements mensuels de 489 \$ jusqu'en octobre, 2009, sécurisés par l'équipement avec une valeur d'inventaire nette de 14 171 \$.	14	—
	4 117	5 361
La portion minimale est dû dans l'espace d'une année	1 109	1 339
	3 008	4 022

Les paiements de capital des obligations de financement à long terme sont prévus dans les périodes fiscales suivantes :

(dans des milliers de dollars)

	\$
2007	1 109
2008	1 006
2009	1 002
2010	1 000

4. Prestations après-mandat

Prestation déterminée de cessation d'emploi

La Commission fournit une prestation définie à l'avenir pour l'employé, payable à la cessation d'emploi pour certains employés à temps plein avec un minimum de cinq ans de service. La prestation se calcule selon une rémunération d'une semaine, au moment de la cessation d'emploi, pour chaque année de service à temps plein fournie à la Commission jusqu'à un maximum de 26 semaines. La responsabilité de prestation accrue jusqu'au 31 octobre, 2006 est de 3 294 058 \$ (3 115 931 \$ en 2005).

Comme résultat d'une évaluation actuarielle administrée en 2004 pour l'année terminant le 31 octobre, 2004, il fut déterminé qu'il y avait une perte actuarielle de 65 577 \$. L'obligation actuelle, dès le 31 octobre, 2006, est de 3 359 635 \$ (3 181 508 \$ en 2005). Puisque la perte actuarielle est de moins de 10% de l'obligation actuelle, il n'y a pas d'amortissement minimal enregistré pour l'année.

La Commission exige qu'une évaluation actuarielle des avantages postérieurs à l'emploi soit administrée à tous les trois ans. Donc, la prochaine évaluation devrait être administrée pour l'année qui termine le 31 octobre, 2007.

Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2006

4. Prestations après-mandat suite

Information définie sur régime de prestations

(dans des milliers de dollars)

	2006	2005
	\$	\$
Atouts pour régime de prestations de l'employé	—	—
Engagements de régime de prestations de l'employé	3 294	3 116
Déficit de régime de prestations de l'employé	3 294	3 116
Obligation de prestation reconnue sur le bilan		
Obligation de prestation, début de l'année	3 116	2 976
Dépense pour l'année	376	345
Prestations payées pendant l'année	(198)	(205)
Obligation prestation, fin de l'année	3 294	3 116

Les hypothèses actuarielles principales utilisées pour l'évaluation du régime de prestation sont les suivantes :

Taux d'intérêt (rabais) – L'obligation accrue à partir et les dépenses ont été déterminés en employant un taux d'escompte de 6%.

Niveaux des salaires – Les niveaux des salaires à l'avenir sont prévus d'accroître de 4% par année.

Prestations de retraite

La Commission verse pour tous ses employés permanents (et non permanents participants) des cotisations à la Caisse de retraite de la fonction publique (CRFP) et au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO). Ceux-ci sont des régimes pour plusieurs employés. Ces plans sont expliqués en tant que plans de contribution, puisque la Commission n'a pas assez d'information pour appliquer un plan de bénéfices défini expliquant ces plans de pension.

Les obligations de la Commission au titre des régimes de retraite de la CRFP et du SEFPO étaient de 1 522 827 \$ (1 404 290 \$ en 2005) et sont incluses dans les postes « Frais généraux et d'administration » dans l'état des opérations.

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi et non liés au régime de retraite est payé par le Conseil de gestion. Le Secrétariat n'est pas inclut dans l'état des résultats d'exploitation.

5. Facilités de crédit

Les facilités de crédit, qui ont une capacité d'emprunt maximale de 15 000 000 \$, fournissent deux types de prêts. Il y a une option à taux variable avec un taux qui varie selon le taux d'intérêt préférentiel de la Banque de Montréal et il y a une facilité de crédit de fonctionnement avec un taux fixe qui est disponible pour les termes de 30/60/90/180 ou 364 jours, à des taux qui sont fixés selon les taux d'acceptation de l'employé de banque.

6. Engagements

La Commission s'est engagée à dépenser approximativement 1 260 000 \$ en projets d'immobilisations au cours du prochain exercice.

7. Faux Frais

La Commission est engagée dans une instance judiciaire ayant trait à certaines demandes d'indemnisation pour lesquelles il est impossible de déterminer la probabilité de perte ni le montant raisonnablement estimable. En conséquence, les états financiers ne tiennent compte d'aucune provision pour ces demandes d'indemnisation.

Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2006

8. Dépense d'intérêt

(dans des milliers de dollars)

	2006	2005
	\$	\$
Revenu d'intérêt	(135)	(64)
Dépense d'intérêt du prêt	440	341
	305	277

9. Dépréciation

(dans des milliers de dollars)

	2006	2005
	\$	\$
Amortissement de l'actif productif de recettes	4 894	4 399
Amortissement de l'actif non productif de recettes	3 445	3 111
	8 339	7 510

10. Crédits de fonctionnement

La Commission loue des véhicules, de l'équipement et des locaux avec des crédits de fonctionnement qui expirent à des moments différents jusqu'en 2010. L'obligation totale sous les crédits de fonctionnement équivaut à environ 749 941 \$.

Les paiements à l'avenir pour chacune des quatre années à suivre sont les suivants :

(dans des milliers de dollars)

	\$
2007	305
2008	222
2009	143
2010	80

11. Mouvements de trésorerie

Parmi les écarts des éléments du fonds de roulement, on trouve les suivantes :

(dans des milliers de dollars)

	2006	2005
	\$	\$
Comptes débiteurs	(311)	204
Stocks	(1)	641
Frais payés d'avance	49	75
Comptes créditeurs et traitements et salaires dûs	(796)	2 368
	(1 059)	3 288

Acquisition de biens fixes

Pendant l'année, les biens fixes furent obtenus à un coût déterminé de 9 764 000 \$ (10 352 000 \$ en 2005) desquels 17 000 \$ (487 000 \$ en 2005) fut obtenu par des moyens de contrats de location acquisition. Les paiements en argent liquide de 9 747 000 \$ (9 865 000 \$ en 2005) ont été réalisés pour acheter les biens fixes.

Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2006

11. Mouvements de trésorerie suite

	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
Intérêts	2006	2005
	\$	\$
Intérêt reçu	135	64
Intérêt payé	398	170

12. Instruments financiers et la gestion de risque

Juste valeur

Les outils financiers de la Commission comprennent l'argent liquide, les comptes clients, les comptes fournisseurs et des augmentations de salaire. La valeur comptable de ces outils s'approche à leur juste valeur, grâce aux liquidités immédiates ou à court terme.

L'information de la juste valeur concernant le financement à long terme a été omise parce qu'elle n'est pas praticable pour déterminer la juste valeur avec assez de fiabilité.

Risque de crédit

La clientèle de la Commission l'expose à un risque de crédit. Toutefois, la concentration du risque de crédit est réduite au minimum en raison du nombre élevé de clients.

Risque d'unité monétaire

La Commission a des espèces de 1 151 987 \$ qui ont une dénomination en dollars Américains. Ce compte a été converti à l'équivalent Canadien à un taux de 1 dollar Américain qui équivaut à 1,1270 dollars Canadiens. La Commission administre environ 14,4% (2005 - 17,3%) de ses ventes en monnaies étrangères. Par conséquent, certains avoirs et revenus sont exposés à des fluctuations de change monétaire.

Risque de flux monétaire

La Commission a des installations de prêts pour les découverts en banque à taux variable portant un intérêt qui varie avec le taux d'intérêt de base. Par conséquent, la Commission est exposée aux risques de flux de trésorerie liés aux fluctuations potentielles des taux d'intérêt du marché.

13. Fonds excédentaires

Conformément à l'article 16(2) de la Loi sur les parcs du Niagara, tous les fonds excédentaires sont versés au ministre des Finances sur ordre du lieutenant gouverneur en conseil en font partie du trésor.